



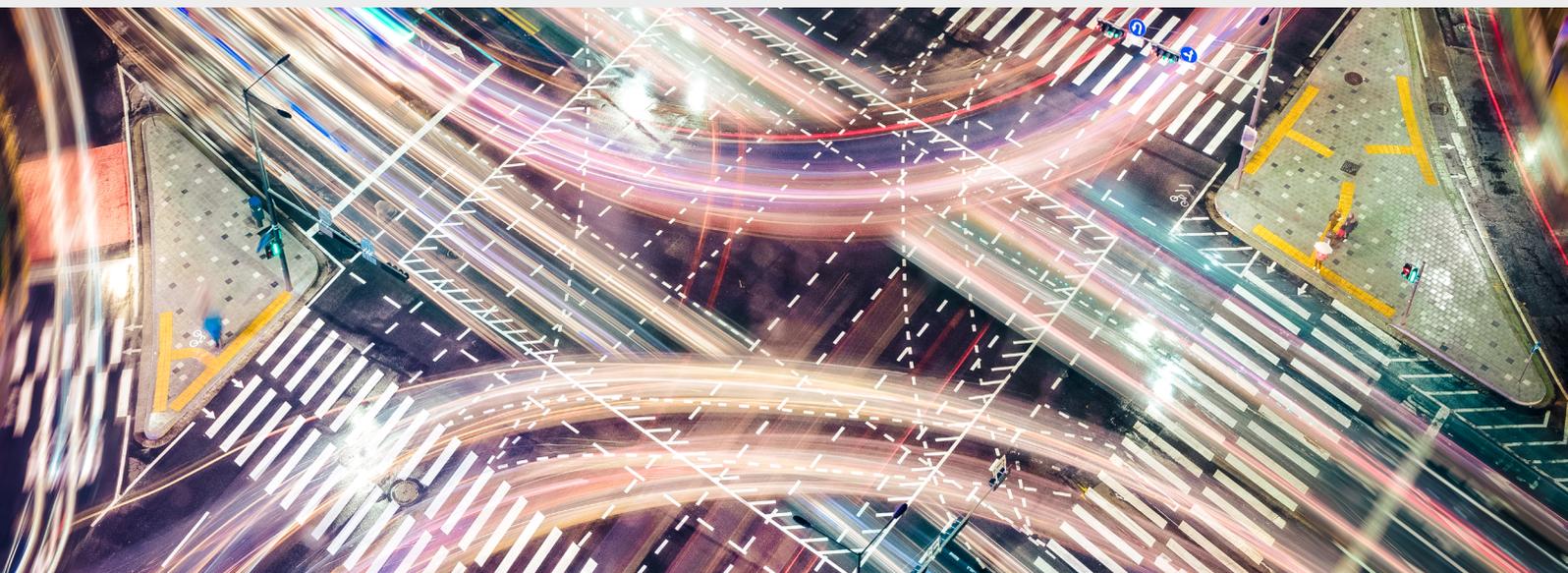
ASIA FOCUS

TOUR D'HORIZON DU PAYSAGE GÉOPOLITIQUE EN ASIE-PACIFIQUE

Entretien réalisé par Emmanuel Lincot, sinologue, professeur à l'institut catholique de Paris, chercheur associé à l'IRIS, avec

David Cumin / Maître de conférences (HDR), Université Jean Moulin Lyon 3

Juin 2023



ENTRETIEN AVEC



David Cumin / Maître de conférences (HDR),
Université Jean Moulin Lyon 3

Maître de conférences (HDR) à l'Université Jean Moulin Lyon 3, il est responsable de la Licence Droit-Science politique et du Master Relations internationales à la Faculté de Droit. Il est également membre du Centre d'études sur la sécurité internationale et les coopérations européennes (CESICE, Grenoble) et directeur du Centre de documentation en relations internationales CEDOCRI).

Son dernier ouvrage est « Manuel de relations internationales contemporaines, XX^e-XXI^e siècles » (Ellipses, 2023).

PRÉSENTATION DE LA COLLECTION ASIA FOCUS

La collection « Asia Focus » propose des analyses, des entretiens avec des experts ou des acteurs, ou des notes sur des travaux majeurs produits par des spécialistes de la région. Son objectif est d'approfondir la réflexion sur des sujets d'actualité et d'offrir des éléments de compréhension sur les enjeux actuels en Asie. Les dynamiques politiques, sécuritaires, économiques, culturelles ou sociétales sont ainsi privilégiées.

Collection sous la direction de **Barthélémy Courmont**, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférences à l'Université catholique de Lille, et **Emmanuel Lincot**, chercheur associé à l'IRIS, professeur à l'Institut Catholique de Paris et sinologue. Elle s'inscrit dans le cadre du Programme Asie-Pacifique de l'IRIS.



PROGRAMME
ASIE-PACIFIQUE

Par son poids économique, démographique et la persistance d'une multitude de défis politiques, stratégiques et sécuritaires, l'Asie-Pacifique fait l'objet de toutes les attentions. Le programme Asie-Pacifique de l'IRIS et son réseau de chercheurs reconnu à l'échelle nationale et internationale se donnent pour objectif de décrypter les grandes dynamiques régionales, tout en analysant de manière précise les différents pays qui la composent et les enjeux auxquels ils sont confrontés.

Les champs d'intervention de ce programme sont multiples : animation du débat stratégique ; réalisation d'études, rapports et notes de consultance ; organisation de conférences, colloques, séminaires ; formation sur mesure.

Ce programme est dirigé par **Barthélémy Courmont**, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférences à l'Université catholique de Lille

EMMANUEL LINCOT : Nombre d'États revendiquent, une gouvernance mondiale plus polycentrique, et moins occidentalocentrée. On pense à la Russie, mais aussi, et surtout à la Chine. Pour autant, ces États sont-ils en mesure de donner une véritable alternative au système international tel que nous le connaissons depuis 1945, et auquel la Russie comme la Chine, malgré leurs critiques, ont contribué ?

DAVID CUMIN : De nos jours, l'Occident est moins dominant qu'héritier de son ancienne domination. Après les Grandes Découvertes, « l'occidentalisation » fut conquête ou expansion coloniale, en deux temps, XVI^e-XVIII^e siècles, XIX^e-XX^e. Puis elle fut acculturation, c'est-à-dire diffusion et imitation d'idées, institutions, technologies, styles de vie, également en deux temps, à l'époque coloniale et à l'époque décoloniale. De nos jours, l'Occident garde la faculté d'intervenir ou non, celle d'accorder ou de refuser l'asile. C'est l'Occident qui projette ses forces outre-mer et qui revendique le droit d'ingérence, et c'est vers l'Occident, pourtant accusé, que se dirigent les persécutés ou que se tournent les révoltés, les autres puissances insistant, elles, sur la non-ingérence. C'est encore l'Occident qui rédige les *métarécits* internationaux : ce que Karoline Postel-Vinay appelle la « *puissance narrative* ». Le déclin relatif de l'Europe après 1918 a été compensé, d'abord, par la montée de l'Amérique, remplaçant l'Europe, ensuite, par la « victoire froide » sur l'URSS et la mondialisation des modèles occidentaux. Le XX^e siècle a continué l'hégémonie de l'Occident, dont le centre de gravité se trouvait déplacé outre-Atlantique. Le XXI^e siècle verra-t-il le déclin de l'Occident ? Qu'il s'agisse de démographie (dénatalité), de souveraineté territoriale (décolonisation), de production économique (désindustrialisation), de moyens militaires même (le « pouvoir égalisateur » conféré par la diffusion des technologies nucléaires et balistiques), la réponse paraît affirmative.

La « gouvernance globale » n'est-elle pas encore occidentale, à l'image du système des Nations Unies ? Cet univers-là, celui des OIG dont la fonction est de réguler les différents domaines (travail, commerce, douanes, monnaie, finances, propriété intellectuelle, transports, communications, migrations, environnement) des échanges internationaux dans la perspective de la formation d'un « marché mondial », ne parle-t-il pas anglais et n'est-il pas imprégné d'esprit occidental moderne ? Le G7¹ est à la fois élargi en G20² et confronté aux BRICS. Parmi les membres permanents du CSNU, on compte la Russie et la Chine populaire (autrefois l'URSS et la République chinoise). À l'AGNU, ce qu'on appelait le tiers monde

¹ États-Unis, Canada, Grande-Bretagne, France, RFA, Italie, Japon.

² Le G20 réunit le G8, c'est-à-dire le G7 plus la Russie, ainsi que onze « Puissances émergentes » : Afrique du Sud, Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Brésil, République de Corée, Inde, Indonésie, Mexique, RPC, Turquie, plus l'UE.

représente les deux tiers des États : ils tiennent la capacité délibérative et normative de l'ONU. Le droit à/de la décolonisation, si important, a été créé par l'AGNU avec le soutien des pays non alignés et des pays socialistes. Promouvant l'indépendance politique et l'intégrité territoriale des entités coloniales, il maintenait toutefois les structures, les notions et les frontières venues des Ouest-Européens. C'est plus tard qu'un nationalisme de type religieux, relayant et dénonçant à la fois le nationalisme de type laïc, se dressera contre la civilisation même de l'Occident, pas seulement sa puissance, autrement dit, contre son hégémonie intellectuelle, pas seulement sa domination matérielle. Même universaliste, l'URSS était une puissance d'Europe, car son socialisme venait d'Europe, qu'elle opposait au libéralisme économique et politique. La RPC est d'Asie bien sûr, mais son marxisme tisse un lien avec l'Europe.

C'est du côté de l'islamisme, de l'hindouisme et du bouddhisme que sont lancés les défis les plus profonds à l'Occident moderne, car ni l'occidentalisation ni la modernisation n'ont pu toucher les noyaux religieux. Du côté de la Russie et de la RPC, se trouvent des aspirations régionales et mondiales à la puissance, mais pas d'alternative au système économique international, car les deux pays y participent, notamment la Chine. Les idéaux que promeuvent la Russie et la Chine ne sont pas ceux des droits de l'homme, du cosmopolitisme ou de la démocratie libérale, moins encore la cause des LGBT. On reste néanmoins dans la modernité, surtout dans le cas du communisme chinois, moins dans celui de l'eurasisme russe. Le droit international est réinterprété, pas réfuté, de même l'ONU ni la Charte des Nations Unies ne sont contestées. On est donc très loin de l'attitude du salafisme par exemple, qui rejette et l'ONU et le droit international. Par rapport à l'ordre international occidental-centré, on dira que Russes et Chinois sont réformistes, comme les luthériens, anglicans et presbytériens qui, avant leurs Églises, l'étaient par rapport au catholicisme, tandis que les fondamentalistes religieux sont révolutionnaires, comme l'étaient les calvinistes (niant le concept même d'Église).

« La politique d'un État est dans sa géographie », écrivait Napoléon. Vous-même êtes très attaché au facteur géographique pour comprendre l'élaboration d'une diplomatie, de la politique d'un État. L'Occident néolibéral semble s'en être défié depuis l'effondrement du bloc soviétique (1991) et pourtant, guerre et souverainisme obligent, l'Occident néolibéral finit par revenir sur ses propres préjugés. Est-ce à dire que nous vivons une mutation du système capitaliste ou tout au moins une interprétation différente de celui-ci, et selon laquelle le capitalisme n'est pas étranger aux contingences imposées par l'État, et bien au

contraire même, que le capitalisme s’associerait à lui comme pour mieux s’adapter aux contraintes d’un environnement mondial ?

Il n’y a pas de capitalisme sans État, car il n’y a pas de propriété privée, d’entreprise, de contrat, d’économie de marché, de profit et de salariat sans une puissance publique, des voies publiques et des services publics (police, justice, administration, éducation, santé). À son tour, l’État est un gouvernement, une population, un territoire. Tout cela est situé dans l’espace, espace qui possède son histoire, sa géographie physique et humaine. L’importance de la géographie se retrouve pour les mers et les cieux, même pour l’exoatmosphère et le cyber – ne parle-t-on pas du « cyberspace » et de ses « frontières », du moins la couche physique sinon les couches logicielle et sémantique ? Après le conflit Est-Ouest, on a souvent observé – à juste titre – que la compétition du socialisme et du capitalisme était remplacé par celle des « capitalismes culturellement différents », anglo-saxon, germanique, nippon – puis viendrait le « capitalisme d’État » chinois (dans le cadre de la super-NEP chinoise depuis 1979). Tout cela confirme le caractère incontournable du raisonnement géopolitique.

Que changerait l’intégration de l’Ukraine dans l’OTAN ou au sein de l’Union européenne pour l’Europe, la Russie et le monde ?

L’Ukraine est l’enjeu central du bras de fer entre l’attraction centrifuge occidentale tendancielle et la prépondérance centripète russe inertielle. L’intégration de l’Ukraine dans l’UE, liée à l’OTAN puisqu’elle lui confie la défense de ses États membres, et/ou dans l’OTAN, signifierait la pénétration euroatlantique dans le monde panrusse, l’ancienne Russie kiévienne elle-même, donc une défaite grave et retentissante pour Moscou. Poutine n’y survivrait pas politiquement. La Moldavie, la Géorgie, la Biélorussie même glisseraient dans le processus d’élargissement ; la Moldavie serait probablement rattachée à la Roumanie. Qu’advierait-il de l’Arménie ? Elle serait suspendue à la commisération turco-azérie, une *dhimma* collective de fait, y compris au cas où la protection iranienne continuerait de jouer. La Russie serait rejetée à l’est, le monde panrusse disloqué, les tendances centrifuges en Fédération de Russie, relancées. Jusqu’à quel stade ? Jusqu’à la dissolution de la Fédération ? La Russie deviendrait-elle une démocratie qui suivrait l’Occident, ou au contraire aurait-elle un régime plus autoritaire et plus revancharde que jamais ? Que deviendrait l’arsenal nucléaire d’une Russie tronquée ? Qu’en serait-il du rapport sino-russe ? La Russie tomberait-elle dans l’engrenage de la satellisation par la Chine populaire ? *Quid* de la Turquie et de l’Iran dans le Caucase et l’Asie centrale ?

On peut toutefois concevoir des clauses d'adhésion de l'Ukraine à l'UE et/ou à l'OTAN qui ménageraient la Russie : par exemple, une Ukraine dans l'UE, mais sans lien avec l'OTAN ou une Ukraine dans l'OTAN, mais sans troupes américaines, sans armes nucléaires, sans défense antimissile. Idem pour les autres États postsoviétiques qui adhéreraient. L'Europe de l'Est est à la fois plus conservatrice sur le plan des mœurs et des mentalités que l'Europe de l'Ouest et davantage proaméricaine. Le poids des États-Unis serait donc accru, et celui de l'Europe de l'Ouest diminué ; il y aurait un quatrième État orthodoxe³ ; le clivage socio-économique et socioculturel Est-Ouest serait accentué ; l'Allemagne serait plus que jamais au centre du continent, dotée d'un vaste hinterland pour son industrie et sa main d'œuvre, plus que jamais prépondérante à l'est vu l'éloignement et l'abaissement russes. L'UE et l'OTAN enfoncées à l'est, l'importance de pays de l'ouest et du sud comme la France, l'Espagne et l'Italie serait amoindrie. Bien sûr, l'intégration de l'Ukraine pose des problèmes juridiques, économiques et financiers considérables ; elle suppose que le pays réponde aux conditions de fond et de forme de l'adhésion à l'UE et/ou à l'OTAN, notamment la capacité d'absorber « l'acquis communautaire » ; elle implique aussi que chaque État membre de l'UE et/ou de l'OTAN soit d'accord avec l'entrée de l'Ukraine.

D'immenses inconnues s'ouvrent à la perspective du basculement de l'Ukraine, vaste pays, du monde panrusse au monde euroatlantique. Les conditions de ce basculement sont très loin d'être remplies. À tous égards, la meilleure solution, plus rapide et plus sûre, est la neutralisation de l'Ukraine⁴ : indépendante, unie, intègre (moins la Crimée après référendum sous contrôle international), mais interdite de toute alliance militaire et de toute force armée étrangère, le tout sous la garantie solennelle des États occidentaux et de la Russie, de l'OSCE et de l'ONU. Une telle solution serait une dérogation au principe de la liberté des alliances justifiée par des impératifs de sécurité internationale et de sécurité ukrainienne, comme cela fut tenté pour le Laos en 1962 et réussi pour la Suisse en 1815 puis l'Autriche en 1955. Elle n'empêcherait pas de rejoindre l'UE le cas échéant, pourvu qu'une clause stipule l'absence de toute relation militaire avec un État membre de l'UE.

À bien des égards, le régime chinois semble avoir atteint l'acmé de sa puissance. Scénario rarement envisagé : il s'effondre, que fait Taïwan ?

Le PCC chute, la Chine plonge dans les tumultes. Que fait le gouvernement sis à Taïpeh ? Deux options, la première beaucoup plus probable que la seconde. Il proclame la sécession donc l'indépendance de Taïwan, nouvel État qui serait vite reconnu par d'autres (en Asie-Pacifique

³ Après la Grèce, la Bulgarie et la Roumanie.

⁴ Ou celle de la Géorgie, recouvrant Abkhazie et Ossétie du Sud, autonomes, comme État tampon entre la Russie et la Turquie.

ou en Occident), même en l'absence de reconnaissance par l'État concerné, la Chine. Ou bien, n'oubliant pas que l'île de Formose demeure le sanctuaire de la République chinoise depuis 1949, il participe à la construction d'un nouveau régime chinois (démocratique par hypothèse) et à la préservation de l'unité de la Chine, Formose et continent. Le problème des délimitations insulaires, maritimes et aériennes dans la région ne serait pas résolu pour autant, car Taïwan indépendant aurait ses revendications, tout comme l'aurait la nouvelle Chine unifiée. *Quid* de la Mandchourie, de la Mongolie-Intérieure, du Sinkiang, du Tibet, dans cette nouvelle Chine à l'édification de laquelle contribueraient les hommes de Taïwan ? Autonomie réelle ? Arrêt de la sinisation ? Structure fédérale donnée à l'État chinois ? *Quid* de Hong Kong et de Macao ? Autonomie pour les deux cités portuaires ?

Les risques de fragmentation de l'immense territoire russe semblent nous faire vivre un scénario post-révolution bolchevique (guerre civile probable, anarchie, paupérisation générale de la population...) avec toutefois une inconnue, et particulièrement préoccupante : comment veiller à la sanctuarisation de l'arsenal nucléaire ?

Quand le pouvoir central en Eurasie s'affaiblit, l'unité de l'Eurasie vacille ou s'effondre, en témoignent les périodes de 1917-1919 et 1989-1991. En 1920-1922, les bolcheviks, qui avaient contribué à la décomposition générale, reconstituèrent plus ou moins de manière coercitive l'unité de l'Eurasie en créant l'URSS, fédération à parti unique. Après 1991, il n'y eut pas de reconstitution de l'unité de l'Eurasie, simplement une hégémonie panrusse - entropique- héritée de l'histoire, de la géographie, de la langue russe, des réseaux de transports et de communications russocentrés.

En 1992, Jean Radvanyi posait la question : « *et si la Russie à son tour éclatait ?* ». Il y avait eu la dissolution de la Fédération soviétique en quinze États fin 1991 (les quinze RSS), sans compter les conflits frontaliers, les déclarations d'indépendance de diverses entités (Tchéchénie, Abkhazie, Ossétie du Sud, Haut-Karabakh, Transnistrie, Badakchan, pour un peu Tatarstan, Bachkortostan, Yakoutie) et déjà le problème de la Crimée (rattachée à l'Ukraine en 1954, la grande majorité de ses habitants, Russes, réclamaient, et obtenaient, l'autonomie). Pourquoi n'y aurait-il pas la décomposition de la Fédération de Russie, correspondant à l'ancienne RSFSR et tout aussi pluriethnique (et multiconfessionnelle) que l'URSS ? Il y avait 50% de Russes en URSS en 1991. Il y a 80% de « Russes ethniques » (*Rousskii*) en Russie ; 20% des citoyens russes (*Rossiskii*) ne sont pas des « Russes ethniques », tels que les peuples de langue finno-ougrienne, turque ou mongole du Caucase, de l'Idel-Oural, de la Sibérie ; inversement, il y a de nombreux « Russes ethniques » en dehors de la Russie, citoyens d'Ukraine, du Kazakhstan, d'Estonie, de Lettonie, de Géorgie, de Moldavie, etc.

Comme en ex-URSS, la solution politique au multiculturalisme est le fédéralisme ethnoterritorial : il y avait des RSS, des RSSA, des RA, des DA en ex-URSS ; il y a des républiques fédérées en Russie, 22 précisément, et 63 autres sujets de la Fédération (des collectivités territoriales russes)⁵. Parmi ces républiques, figure la Crimée (capitale Simferopol) depuis le rattachement *manu militari* en 2014, très majoritairement russe, mais qui accueille les Tatars et dont le statut est spécial (comme à l'époque de l'URSS, lorsque la Crimée faisait partie de la RSFSR avant 1954 puis de la RSSU après 1954). Sébastopol aussi a un statut spécial, puisqu'elle est ville fédérale, à l'instar de Moscou et de Saint-Petersbourg. Les autres républiques fédérées sont la Carélie, la Kalmoukie, le Daghestan (neuf langues officielles), l'Adyghée, la Karatchaïévo-Tcherkessie, la Kabardino-Balkarie, l'Ossétie du Nord (à laquelle est rattachée *de facto* l'Ossétie du Sud, de souveraineté géorgienne), l'Ingouchie, la Tchétchénie, la Mordovie, la Tchouvachie, la Mariï, le Tatarstan, le Bachkortostan, l'Oudmourtie, la Komie, l'Altaï, la Touva, la Bouriatie, la Khakassie, la Sakha (ex-Yakoutie). S'ajoute la région autonome juive (l'ancien Birobidjan soviétique). Ces républiques comptent de nombreux « Russes ethniques », parfois majoritaires, ainsi que d'autres personnes, cependant que des membres des groupes correspondant à ces républiques résident ailleurs en Russie. Mais toutes ont leur Constitution, leur gouvernement, parlement, emblème, langue(s) officielle(s), bref, leur autonomie et leur représentation dans la Fédération. Il y a en Russie trente langues fédérées, plus le russe, langue fédérale. Un seul alphabet : le cyrillique.

À l'époque de l'URSS, le fédéralisme ethnoterritorial n'était pas la seule solution pour maintenir l'unité de l'ensemble : il y avait le Parti unique, le PCUS, fédéral lui aussi, chaque RSS et chaque RSSA ayant son propre parti, englobé dans le PCUS – sauf la RSFSR dont le parti était directement le PCUS. Bien sûr, la citoyenneté soviétique -citoyenneté fédérale par-dessus les nationalités fédérées- et l'idéologie soviétique -l'URSS comme patrie universelle des travailleurs- cimentaient le tout. La société civile était faible en URSS, elle est beaucoup plus forte en Russie. Le PCUS, l'URSS, la citoyenneté soviétique ont disparu, comme l'idéologie soviétique. À la place : Russie-Unie, le parti de Poutine, dominant, mais pas unique ; la CEI et ses branches économiques, l'UEA, et militaire, l'OTSC, auxquelles n'ont adhéré qu'une partie des États postsoviétiques ; la citoyenneté fédérale russe, à côté des autres citoyennetés propres aux autres États postsoviétiques ; les (neuf) districts fédéraux institués par-dessus les (85) sujets de la Fédération, dont les présidents sont nommés par le Président de la Fédération (Poutine) ; l'eurasisme enfin. C'est l'eurasisme qui justifie l'unité panrusse de l'Eurasie comme conséquence de l'identité eurasiennne de la Russie et des autres États postsoviétiques. Cette idée géopolitique, supposant l'existence d'une symbiose slavo-turque laïque (pas athée,

⁵ On ne compte pas Donetsk, Lougansk, Zaporijia et Kherson.

puisque la Constitution fédérale russe énonce la foi en Dieu depuis la révision de 2020), récuse le nationalisme ethnique et le confessionnalisme comme l'individualisme et l'universalisme à l'occidentale.

Il est certain qu'en l'absence de pouvoir fédéral fort, donc à défaut de force centripète suffisante, les tendances centrifuges, du côté du Caucase ou de l'Extrême-Orient, pourraient renaître, au risque de faire éclater la Fédération. Se poserait un énorme problème, extrêmement périlleux : le devenir de l'arsenal nucléaire russe (5000 têtes, outre les matériels et les matériaux fissiles issus des 40000 têtes nucléaires démontées depuis 1986). La succession nucléaire de l'ex-URSS ne s'est pas trop mal passée : les armements installés à l'étranger ont été rapatriés en Russie ; la Biélorussie, l'Ukraine et le Kazakhstan, les trois RSS devenues indépendantes qui détenaient sur leur sol des armes nucléaires, ont accepté -sous sensible pression russe et occidentale- d'y renoncer et de les transférer en Russie, ainsi héritière exclusive de l'arsenal soviétique, conformément à la théorie de la continuation russe de l'URSS, quand les autres États étaient réputés nouveaux donc successeurs (sauf les trois pays baltes, « restaurés »). Que serait la succession nucléaire de la Fédération de Russie ? Plus largement, qui comblerait le vide de puissance en Eurasie, et comment ?

Que veut la Corée du Nord ?

En 1948, deux États coréens ont été édifiés à partir des zones d'administration soviétique et américaine, de part et d'autre du 38e parallèle. La chose n'était absolument pas prévue. Il s'agissait de désarmer et de rapatrier les troupes japonaises puis de refonder un État démocratique coréen – la Corée avait été incorporée dans l'Empire du Japon en 1910. Mais les divergences soviéto-américaines en décidèrent autrement. En 1950, la République démocratique populaire de Corée tenta la réunification par la force armée, en envahissant le Sud, soutenue qu'elle était par l'URSS et la RPC. La République de Corée, secourue par les Nations Unies, concrètement les États-Unis et leurs alliés, put être sauvée. Depuis le cessez-le-feu conclu à Pan Mun Jon en 1953, la péninsule coréenne demeure divisée en deux États antagonistes qui ne se reconnaissent pas l'un l'autre, qui prétendent chacun représenter exclusivement la nation coréenne. À part l'admission à l'ONU en 1991, rien n'a changé, car si en Europe les séquelles de la Guerre froide ont disparu, il n'en va pas de même en Asie, où persistent deux États coréens, deux gouvernements chinois, trois régimes communistes sans élections libres (RPC, RDPC, RSV), outre les différends insulaires, depuis les Kouriles jusqu'à la mer de Chine méridionale. Ce que veut la « Corée du Nord » est constant : préserver son régime, assurer sa sécurité et celle du territoire (par le soutien arrière de la RPC et par un armement balistico-nucléaire national), être reconnu comme État et comme unique

représentant de la nation coréenne, réunifier cette nation en procédant au découplage du « régime sudiste » d'avec les États-Unis puis en abolissant ce « régime ».

Autant l'Asie centrale paraît délaissée par les États-Unis, depuis leur départ de Kaboul en août 2021, autant celle-ci, fait l'objet d'une attention grandissante du pouvoir chinois (qui organise à Xi'an un sommet Chine-Asie centrale au mois de mai 2023), sans oublier l'Union européenne ou des pays comme la France, qui ont intensifié leur relation avec les pays les plus dynamiques de la région (Kazakhstan Ouzbékistan), voire les plus prometteurs comme la Mongolie... Comment interprétez-vous ce délaissement américain et cet intérêt au contraire que manifestent les Européens et les Chinois ?

À la faveur de la « guerre au terrorisme » au lendemain du 11 septembre 2001, concrètement le renversement des Talibans coupables d'abriter *Al-Qaïda*, les États-Unis, empruntant les territoires aériens du Pakistan et des États centrasiatiques avec leur accord, mais aussi l'approbation de la Russie et de la RPC, avaient percé en Asie centrale postsoviétique, jusqu'à avoir des bases aériennes en Ouzbékistan et au Kirghizistan. Surexpansion ? La Russie suivait l'Occident de 1992 à 1998 ; il y eut une première grave crise à propos de l'Irak, du Kosovo et de la Serbie en 1998-2000 ; la Russie s'entendit avec l'Amérique en 2001-2002, face au jihadisme ; il y eut une deuxième grave crise à propos de l'Irak en 2002-2003. Depuis, les crises s'accumulent. Elles ont fait de l'isthme mer Baltique-mer Noire élargi de la mer Blanche à la Méditerranée orientale, le nouvel arc de tension entre les puissances occidentales et la Russie, jusqu'à l'acmé de la présente guerre. En Asie centrale, la percée américaine participait au *roll back* de la Russie, mais elle était surtout liée aux efforts pour reconstruire l'Afghanistan, traquer *Al-Qaïda*, éradiquer les Talibans – les pays européens, eux, Allemagne en tête ont des buts économiques en Asie centrale.

Deux facteurs expliquent le retrait américain. Le premier est le plus connu : la volonté de tourner la page de la « guerre au terrorisme » et de quitter l'Afghanistan, manifestée dès Obama, amorcée par Trump, réalisée par Biden, dès lors que le retour des Talibans s'accompagnait de leur engagement à rompre avec *Al-Qaïda* (accord de Doha du 29 février 2020). Le second est moins connu : il résulte de la contradiction entre *Promoting democracy* d'un côté, *Roll back* et *Counter-terrorism* de l'autre. Depuis la « révolution des tulipes » au Kirghizistan en 2005, aspect des « révolutions colorées », jusqu'aux troubles au Kazakhstan en janvier 2022, en passant par les « printemps arabes » de 2011, les gouvernements en place ainsi que Moscou et Pékin ont dénoncé une ingérence occulte des États-Unis et ils ont relevé le défi en s'affirmant comme des alternatives à (la promotion de) la démocratie à

l'occidentale. Ils ont trouvé dans la « démocratie souveraine », les « cinq principes »⁶ (le « souverainisme » face à « l'ingérisme ») et l'OCS respectivement la formule constitutionnelle, les standards juridiques internationaux et l'OIG à même de barrer « l'ingérisme occidental ». *Promoting democracy* a recréé une solidarité politique entre gouvernements autoritaires. L'Ouzbékistan et le Kirghizistan ont demandé et obtenu, respectivement en 2005 et 2014, la fermeture des bases aériennes américaines.

Les États centrasiatiques ne trouveraient pas leur sécurité dans la coopération avec les États-Unis, mais dans l'OCS et dans la coopération avec la Russie et la RPC. Celles-ci ont explicitement promu la lutte contre « l'extrémisme religieux », le « séparatisme ethnique » et le « terrorisme », mais aussi implicitement contre « l'interventionnisme occidental » motivé par les droits de l'homme, le libéralisme à l'occidentale étant accusé de faire le jeu de l'islamisme s'engouffrant dans la brèche créée par la critique des autorités. Le renforcement de la coopération militaire, policière et judiciaire a donné à l'OCS, même élargie à l'Inde, le caractère d'une ligue d'États autoritaires, désireux de contrer l'islamisme d'une part, d'étouffer le libéralisme et de barrer l'Occident d'autre part. L'Asie centrale postsoviétique est politiquement et militairement verrouillée par la Russie et la RPC. C'est aussi par la Russie et la RPC qu'elle est économiquement désenclavée : elle a pour débouchés portuaires Saint-Pétersbourg et Shanghai. Les Européens, notamment les Allemands, peuvent investir, prêter et commercer, l'emprise sur les transports et les communications leur échappe.

Vous écrivez que le *soft power* chinois n'a aucune efficacité, car il ne séduit pas, en Occident tout au moins. Pensez-vous donc qu'il ne s'adresse avant tout qu'aux Chinois de l'étranger ?

Il n'est pas de grande puissance sans idée. La Chine de Mao eut une grande audience, sinon une grande influence, dans le tiers-mondisme radical, le marxisme-léninisme, la doctrine de la guérilla, le nationalisme révolutionnaire, des années 1950 aux années 1970. Puis, adoptant une néo-NEP d'une ampleur et d'une durée sans précédent, la Chine de Deng Xiaoping montra la possibilité du développement économique sans changement politique – le PC a toujours le monopole du pouvoir. Voilà qui est susceptible de séduire maints « régimes autoritaires ». La Chine communiste ne s'adresse pas qu'aux Chinois, du dedans ou du dehors, ni même qu'à l'Asie autrefois sinocentrée. Si elle était acquise, contre les États-Unis, le Japon, l'Inde, l'hégémonie régionale constituerait la base pour une suprématie mondiale. Xi Jinping a le même grand dessein que Mao Tsé-toung : faire de la RPC une superpuissance, pour la seule lutte qui vaille, celle avec les États-Unis, hier en connivence puis en concurrence avec l'URSS,

⁶ Les standards indo-sino-soviétiques de 1954-1955 devenus les standards indo-sino-russes en 1991.

de nos jours en coopération avec la Russie. La différence, c'est qu'après avoir vanté son modèle socialiste, Pékin vante un modèle « néo-socialiste ». Cela l'amène à vouloir défaire la corrélation entre modernisation ou mondialisation et occidentalisation, pour ériger la Chine en centre de la mondialisation post-américaine, donc du monde marchand puis du monde tout court. Devenir n°1 implique un *hard power* (dans l'ordre militaire), mais aussi un *soft power* (dans l'ordre normatif ou valoriel) de premier rang. En admettant que la RPC se dote de l'un, a-t-elle l'autre ? Sa langue ne saurait rivaliser avec l'anglais, ni même avec le français ou l'arabe. Mais a-t-elle une « destinée manifeste », un ressort universaliste ? À l'extérieur, elle vend, achète, investit, prête, construit, introduit des standards, installe des bases, ouvre des *Instituts Confucius*⁷ ; elle ne semble pas diffuser une idéologie ou une mode attractive. Plus encore, elle n'est pas même dans la légitimité universelle : les Chinois sont parmi les derniers peuples du monde à n'avoir jamais connu d'élections libres. On observe une remontée des références théocratiques, parties du chiisme puis du sunnisme, répercutées sur l'hindouisme et le bouddhisme. La RPC n'y participe évidemment pas. Elle n'en offre pas moins un « modèle », celui qui consiste à faire coïncider strict contrôle politique intérieur et ouverture économique internationale, stabilité du régime et développement du pays.

L'Inde a une relation historique avec la Russie. Pensez-vous que le projet indopacifique, qu'encouragent les Américains, peut être affaibli par l'ambivalence affichée par New Delhi ?

Beaucoup peut être énoncé en une formule : *l'Union indienne est démocratique, elle n'est pas occidentale*. Cette formule a au moins un mérite : elle frappe de caducité la réduction des relations politiques internationales à un clivage des « régimes démocratiques » et des « régimes autoritaires ». L'Inde est membre des BRICS, de l'OCS, de l'IBSA, face à l'Occident, mais aussi du Quad, face à la RPC, et de l'ASEM, soit le dialogue Asie/Europe avec la Russie et la Chine sans l'Amérique. Elle participe à toutes les grandes OIG à vocation universelle ainsi qu'au G20, forme de « gouvernance globale » ; elle est cependant favorable à la multipolarité et au renforcement des OIG régionales, SAARC, IORA, ASEAN, CCG notamment. Avec les BRICS, elle fait partie des « Puissances émergentes » ; avec l'OCS, elle montre un ancrage continental « eurasiatique », assorti de la fidélité aux « cinq principes » ; avec l'IBSA, elle noue un « anneau austral » maritime ; avec l'ASEM, elle se réunit avec l'Ancien Monde sans le « Nouveau » ; avec le Quad, elle rejoint les « grandes démocraties maritimes ». Le « tous azimuts » indien rend l'Inde inclassable : ni « alliance des démocraties » derrière Washington,

⁷ L'Amérique n'a pas besoin d'*Instituts Washington* ou *Lincoln* : ses entreprises « culturelles » privées suffisent à assurer son influence sur les cœurs et les esprits.

ni « entente eurasiatique » avec Moscou et Pékin. Un point commun aux trois principales associations, BRICS, OCS, Quad : il ne s'agit pas d'alliances militaires. L'Inde demeure réticente à toute alliance militaire. Elle ne veut pas s'allier avec la Russie et la RPC contre les États-Unis ni avec les États-Unis contre la RPC ou la Russie. Le format des BRICS, de l'OCS, du Quad lui convient. Les États-Unis comme la RPC et la Russie devront s'accommoder de la position indienne. Celle-ci montre la voie du *tiers*, conforme à la tradition du non-alignement chère à Delhi à l'époque du conflit Est-Ouest. Il y aurait là un « gaullisme indien », de l'Inde du Congrès (séculière) à l'Inde du BJP (hindouiste), dont la France pourrait -devrait- s'inspirer.

Le découplage économique vis-à-vis de la Chine est encouragé par Washington tandis que Paris y est réticent. Comment interprétez-vous cette asymétrie dans les relations franco-américaines ?

Le terme « mondialisation marchande » résume l'essentiel du système économique international depuis les années 1980. Ce dernier repose sur une *monstruosité* au sens de Pufendorf, c'est-à-dire une anomalie politique : le partenariat entre les firmes multinationales, notamment américaines, et le Parti communiste chinois, qui a permis des délocalisations industrielles massives (les IDE) suivies d'importations non moins massives (Chine/Amérique, Chine/Europe)⁸ à la faveur du basculement de la Chine dans la zone dollar (en 1983), de l'abaissement des barrières douanières, de la compression du coût des transports maritimes et de l'informatisation des services financiers. Depuis les années 2010, la Chine, muée en premier exportateur et créancier mondial quand l'Amérique est depuis longtemps premier importateur et premier débiteur, œuvre à sa sortie progressive de la zone dollar par la diversification de ses réserves de change, l'internationalisation du yuan, le remplacement du dollar dans les échanges entre les BRICS par leurs propres monnaies, voire la création d'une monnaie commune aux BRICS (soit une devise composée par le yuan, le rouble, la roupie, le real et le rand). Les FMN ont transformé la Chine en atelier du monde⁹. Ce développement économique et technologique a des effets diplomatiques et militaires : la RPC est devenue une très grande puissance, dotée du deuxième budget de défense du monde¹⁰. *Tandis que les firmes américaines développaient la Chine, l'armée américaine continuait de l'endiguer en Asie-Pacifique* via les alliances militaires avec les États insulaires et péninsulaires de la région (Japon, Corée du Sud, Taïwan, Philippines, Thaïlande, Singapour),

⁸ De 1980 à 2005, 515000 sociétés à capitaux étrangers ont investi en Chine 570 milliards de dollars.

⁹ De 1980 à 2020, la RPC est passée de 1% à 30% de la production industrielle mondiale.

¹⁰ 193 milliards de dollars en 2021, contre 738 pour les États-Unis.

cependant de plus en plus attirés dans l'orbite économique chinoise. On mesure les paradoxes de l'économique et du militaire !

Le choix de la libéralisation des échanges et de la mondialisation marchande opéré dans les années 1980-1990, concomitamment aux réformes de Deng Xiao-ping en 1979 puis à la « victoire froide » sur l'URSS en 1990, ne procédait pas que d'une logique d'expansion du capitalisme. Jouaient des *croyances politiques* à l'ouest : de l'intensification des échanges découlerait une interdépendance économique propice à la pacification structurelle des relations internationales, cependant que le développement économique favoriserait la démocratisation des États. C'est ce que veulent continuer à croire les dirigeants français ou européens, ainsi que les instances de l'UE. Ce à quoi ne croient plus les dirigeants américains, côté Trump bien sûr, mais côté Biden également. La divergence s'explique aussi par l'option croissante en faveur du néoprotectionnisme aux États-Unis, pas en Europe, même peint en vert (poussé par des motifs écologistes). Depuis Maastricht, la construction européenne repose sur la foi dans le *doux commerce* : chez les élites européennes en place, la révision de l'article de foi pourrait s'avérer politiquement suicidaire. Quant à l'État fédéral américain, s'il a perdu la foi, va-t-il effectivement rompre avec le libre échange, rapatrier les capitaux et empêcher les firmes de poursuivre leurs fructueuses relations avec la Chine ? On peut en douter. Il n'y a qu'un seul évènement qui puisse « découpler » économiquement Washington et Pékin : c'est l'état de guerre déclaré ou reconnu (sans nécessairement qu'il y ait actions de guerre). Un tel état permet de suspendre les échanges et les crédits, de saisir les biens (américains en Chine) et les créances (chinoises aux États-Unis), voire de se les approprier après acte normatif international. Par la crise sans précédent qu'elle provoquerait, une telle rupture est peu probable.

Le monde musulman peut-il basculer en faveur de la Chine et de ses intérêts ?

Le monde musulman (*l'Umma*) est aussi immense que divers. Au plan étatique, il est rassemblé dans l'Organisation de la Coopération islamique, unique OIG religieuse du monde, comptant 52 États membres. On peut le subdiviser en grandes régions : Proche-Orient (péninsule arabique, « croissant fertile », Iran, Turquie), Asie centrale (postsoviétique et chinoise), Afrique du Nord, Afrique saharo-sahélienne, Corne de l'Afrique, Asie du Sud, Asie du Sud-Est péninsulaire et archipélagique ; on peut ajouter partiellement le Caucase et l'Idel-Oural ainsi que les Balkans occidentaux. Entre l'unité de l'OIC et la pluralité des régions, on observe de la dualité dans *l'Umma* , théologique : sunnisme/chiisme¹¹, géographique : « islam

¹¹ L'ibadisme est négligeable. Le chiisme comprend différentes branches, et le sunnisme, différentes écoles.

aride des tribus » à l'ouest de l'Afghanistan, « islam tropical des moussons » à l'est de l'Afghanistan, linguistique : islam (intérieur) arabophone, islam (extérieur) non arabophone. La grande crainte de Samuel Huntington, l'auteur du fameux *Choc des civilisations* en 1996, était que la Chine et l'Islam s'allient contre l'Occident. On peut percevoir un péril chinois et un péril islamique, ou du moins salafiste. Mais « Chine » et « Islam » ne sont pas équivalents : ici, un Parti-État à idéologie athée, là une religion-civilisation pluriétatique.

La RPC a noué partenariat avec *des États* musulmans : au premier chef, le Pakistan, face à l'Inde. À l'époque de la Guerre froide, le Pakistan était également allié aux États-Unis (dès 1959), puis il servit d'intermédiaire entre les États-Unis et la RPC en 1970, étape initiale du lent processus de reconnaissance de la Chine populaire par Washington (de 1971 à 1979), qui continue cependant de protéger Taïwan (la République chinoise) vis-à-vis d'un recouvrement *manu militari* de l'île par Pékin. Après 1979, la République islamique d'Iran noua une relation avec la Chine populaire, et celle-ci fut son premier fournisseur d'armes et munitions lors de la guerre contre l'Irak (1980-1988) ; mais la RPC ravitaillait aussi Bagdad (elle livra pour trois milliards de dollars à l'Irak sur un import total de 24 et six milliards de dollars à l'Irak sur un import total de 80). Le tournant des relations entre la RPC et le cœur musulman du monde, qui est aussi le cœur pétrolier du monde, à savoir le Golfe arabo-persique, procède du développement économique extraverti de la Chine : au XXI^e siècle, celle-ci est devenue le premier marchand du Golfe, premier acheteur (hydrocarbures) et premier vendeur (produits manufacturés). La montée commerciale a reçu une traduction monétaire décisive : l'Arabie Saoudite, qui n'acceptait que des dollars en contrepartie de son pétrole, s'est ouverte au yuan. Le *deal* conclu entre Ibn-Seoud et Roosevelt sur le *Quincy* le 14 février 1945, à savoir pétrole-dollar, avec stabilité des prix, contre protection américaine, sans critique du régime, a été ébréché, sinon rompu. De manière générale, on sait la percée économique et diplomatique de la RPC au Bangladesh ainsi qu'en Afrique du Nord, ou encore la poussée chinoise (économique, diplomatique, militaire même) en Asie centrale au point qu'une sorte de condominium sino-russe y a été instauré – à la place de la souveraineté soviétique, soit un recul russe et une avancée chinoise. Pakistan, Iran, Arabie Saoudite, Égypte, la RPC, forte de sa position, pourrait devenir non seulement le premier marchand des pays musulmans, mais le premier diplomate, le médiateur sinon l'arbitre de leurs différends.

Ce n'est toutefois pas là une collusion « Chine-Islam ». Le monde musulman n'est pas qu'un monde d'États, il est aussi un monde de courants religieux, dont le plus puissant, en tout cas le plus virulent, est le salafisme. Les salafistes sont les « puritains » de l'islam : ils entendent « purifier » la religion de tout syncrétisme local, influence « étrangère » ou compromission « moderne », faire de leur version de l'islam la seule « authentique », l'ériger en unique fondement de légitimité et en exclusif critère d'allégeance, dominer l'*Umma*, en promouvoir

l'expansion dans les zones de contact et les zones d'émigration, voire en soutenir la réunification par l'abolition des divisions étatiques ou la restauration du Califat. En Asie centrale (dont le Sinkiang) ainsi qu'en Asie du Sud-Est insulaire et archipélagique (Malaisie, Indonésie), les ennemis des salafistes sont la RPC et les Chinois, ceux qui réduisent les Ouïghours à l'état de minorités opprimées sur leur territoire (Sinkiang), ceux qui forment des minorités économiquement dynamiques, mais en proie à une certaine discrimination légale (en Malaisie, où le sunnisme est religion d'État) ou à des pogroms périodiques (en Indonésie, où le sécularisme d'État est contesté par la réislamisation sociale et politique). Malgré les différends qui s'accumulent entre Puissances atlantiques et Puissances eurasiatiques, les États membres permanents du CSNU, ainsi que l'Inde, continuent de partager le consensus antiterroriste, qui est largement un consensus antijihadiste. Si l'on revient aux États musulmans, ceux-ci agiront comme les pays du tiers monde à l'époque du conflit Est-Ouest : ils « joueront » Puissances atlantiques et Puissances eurasiatiques au gré des circonstances.

Le droit maritime international se prononce-t-il sur les câbles sous-marins et l'exercice de souveraineté revendiqué par les États quant à leur usage ? La coupure de l'un de ces câbles peut-elle participer de ces stratégies de déni d'accès que met en œuvre Pékin dans le sud de la mer de Chine voire dans d'autres régions maritimes comme en Océanie ?

Comme pour toute activité internationale, notamment relative aux communications internationales et à l'utilisation des espaces communs (les fonds marins), il existe des règles relatives à la pose des câbles sous-marins, à leur utilisation, à leur gestion, à leur entretien et à leur sécurité, ainsi qu'un organisme international dédié : l'*International Cable Protection Committee* (ICPC). La coupure des câbles fait partie des stratégies de déni d'accès qu'une Puissance comme la Chine populaire pourrait mettre en œuvre dans toute région maritime, spécialement ses « mers proches ». Une telle coupure est assurément un acte d'hostilité, qui se produirait probablement en cas de guerre ouverte. En même temps, les câbles comme la surface des eaux, le ciel surplombant les eaux autres que territoriales et les orbites sont d'usage commun, par tout État, pas seulement les États qui s'affronteraient à bas bruit ou *manu militari*. Ces États, même des poids lourds comme la RPC ou les États-Unis, doivent *de lege lata* tenir compte des intérêts des tiers, États ou OIG, à vocation régionale ou universelle. Sur les CSM, renvoyons à l'excellent ouvrage de Camille Morel : *Les câbles sous-marins*, Paris, CNRS, 2023, issu de sa thèse que nous avons dirigée à l'Université Jean Moulin Lyon 3, dans le cadre de l'ancien CLESID.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AGNU : Assemblée générale des Nations unies

ASEAN : *Association of South-East Asia Nations*

ASEM : *Asia Europe Meeting*

BRICS : Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud

CCG : Conseil de coopération du Golfe

CEI : Communauté des États indépendants

CLESID : Centre lyonnais d'études de sécurité internationale et de défense

CSM : câble sous-marin

CSNU : Conseil de Sécurité des Nations Unies

DA : district autonome

FMN : firme multinationale

IBSA : *India, Brazil, South Africa*

IORA : *Indian Ocean Rim Association*

IDE : investissement direct à l'étranger

NEP : Nouvelle économie politique

OCI : Organisation de la coopération islamique

OCS : Organisation de coopération de Shanghai

OIG : Organisation intergouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

OSCE : Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe

OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique Nord

OTSC : Organisation du traité de sécurité collective

PC : Parti communiste

PCUS : Parti communiste de l'Union soviétique

Quad : *Quadrilateral Security Dialogue* (États-Unis, Japon, Australie, Inde)

RA : région autonome

RDPC : République démocratique populaire de Corée

RPC : République populaire de Chine

RSFSR : République socialiste fédérative soviétique de Russie

RSS : République socialiste soviétique

RSSA : République socialiste soviétique autonome

RSSU : République socialiste soviétique d'Ukraine

RSV : République socialiste du Vietnam

SAARC : *South Asian Association of Regional Cooperation*

UE : Union européenne

UEA : Union économique eurasienne

URSS : Union des républiques socialistes soviétiques

L'expertise stratégique en toute indépendance



PROGRAMME
ASIE-PACIFIQUE



2 bis, rue Mercœur - 75011 PARIS / France

+ 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

iris-france.org



L'IRIS, association reconnue d'utilité publique, est l'un des principaux think tanks français spécialisés sur les questions géopolitiques et stratégiques. Il est le seul à présenter la singularité de regrouper un centre de recherche et un lieu d'enseignement délivrant des diplômes, via son école IRIS Sup', ce modèle contribuant à son attractivité nationale et internationale.

L'IRIS est organisé autour de quatre pôles d'activité : la recherche, la publication, la formation et l'organisation d'évènements.